



PREMIER MINISTRE

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier  
sa note d'analyse n° 245 :

### L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance

On estime aujourd'hui à 2 millions le nombre de personnes vieillissantes ayant besoin d'adapter leur logement. Ce besoin croissant appelle à une action de la France, qui a pris toute la mesure du défi de la mise aux normes des logements pour un *bien vieillir chez soi*.

De ce constat découle deux questions posées par cette note du Centre d'analyse stratégique:  
Comment rééquilibrer l'effort entre flux de nouveaux logements et stocks de ceux existants ?  
Comment améliorer l'efficacité des aides ?

Le Centre d'analyse stratégique répond à ces deux questions en formulant cinq propositions :

- **Maintenir sur le flux des logements neufs de fortes obligations pour les parties communes** (notamment présence d'un ascenseur, accessibilité) pour permettre l'adaptation ultérieure des habitations, mais **n'imposer de produire des logements adaptés que pour un pourcentage approprié des programmes de construction**. En contrepartie, **renforcer de manière importante l'effort sur le stock**. Les marges dégagées grâce à cet allègement des normes pourraient être reversées à l'ANAH, sous la forme d'une contribution de solidarité, afin de financer l'effort.
- **Inclure dans les conventions d'utilité sociale entre l'État et les organismes HLM un objectif d'adaptation du parc au vieillissement de sa population**, afin de généraliser les bonnes pratiques à l'ensemble des bailleurs.
- Mieux solvabiliser les travaux d'adaptation par :
  - le **renforcement des aides publiques ciblées**, notamment les aides ANAH ;
  - un **meilleur accès à l'emprunt**, grâce au développement du crédit hypothécaire ou à la mise en place d'un dispositif de garantie publique se substituant à l'assurance décès.



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

**Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :**  
**"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" **

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

# Centre d'analyse stratégique

Questions sociales

■ Économie - Finances ■ Développement durable ■ Travail - Emploi

## Information presse

- Afin de faciliter le déménagement des personnes âgées, **organiser un système de collecte de l'information sur le caractère adapté des logements.**
- Généraliser des guichets uniques permettant l'accès à l'information sur les logements adaptés et une **meilleure coordination entre offre de services et adaptation technique des logements.**

Note d'analyse disponible sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)  
(rubrique publications / Notes d'analyse)

### Contacts Presse :

Jean-Michel Roullé - Tél : +33 (0)1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

Jonathan Lorrillard - Tél : +33 (0)1 42 75 60 39 - [jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr](mailto:jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - [jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :**  
**"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" **

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.